

Directrice ou Directeur de l'Institut Supérieur des Beaux-arts de Besançon

Offre n° O025260504000753
Publiée le 07/05/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : INSTITUT SUPERIEUR DES BEAUX ARTS DE BESANCON

Site web de l'employeur

Lieu de travail : 12 rue denis papin, Besançon (Doubs (25))

Poste à pourvoir le : 01/10/2026

Date limite de candidature : 18/06/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Enseignement artistique

Grade(s) recherché(s) : Directeur d'étab. d'enseign. artist. de 2ème cat.
Directeur d'étab. d'enseign. artist. de 1ère cat.

Métier(s) : [Directeur ou directrice d'établissement d'enseignement artistique](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

L'Institut supérieur des beaux-arts de Besançon est un établissement d'enseignement supérieur en arts plastiques, implanté à Besançon, au 12 rue Denis Papin, sur le campus de la Bouloie (principal campus de la ville avec 8 000 étudiants). Héritier d'une histoire ancienne de l'enseignement artistique à Besançon, l'établissement s'inscrit aujourd'hui dans le paysage national des écoles supérieures d'art sous tutelle du ministère de la Culture. L'ISBA dispense des formations supérieures conduisant au Diplôme national d'art (DNA), valant grade de licence, et au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), valant grade de master, en option Art et en option Design graphique. Ses missions couvrent la formation, la recherche, la coopération avec les universités et institutions culturelles, la valorisation des travaux des étudiants, l'action culturelle, l'ouverture à d'autres publics, la formation continue, le suivi des anciens élèves et l'évaluation de leur insertion professionnelle.

L'école a obtenu en 2024 le renouvellement de l'accréditation de l'ensemble de ses diplômes pour cinq ans, par arrêté du 3 juillet 2024. Cette étape constitue un jalon essentiel dans la stabilisation et le développement de l'établissement.

L'ISBA accueille à la rentrée 2025 185 étudiantes et étudiants en cursus supérieur, ainsi qu'une auditrice libre. L'école dispose d'un bâtiment de près de 7 000 m², labellisé « architecture contemporaine remarquable du XXe siècle », comprenant ateliers, espaces techniques, espaces d'exposition, bibliothèque, auditorium, patios et jardins. Cette configuration constitue un atout fort pour son projet pédagogique, son activité culturelle et son inscription dans le campus universitaire.

Statut, gouvernance et organisation

L'ISBA est un établissement public de coopération culturelle à caractère administratif, créé en 2010, avec prise d'effet au 1er juillet 2011. Il associe aujourd'hui l'État, la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole. Les statuts ont été modifiés en 2024 pour intégrer Grand Besançon Métropole à la gouvernance de l'établissement au titre de sa compétence en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche.

L'établissement est administré par un Conseil d'administration et sa ou son président. Il est dirigé par un directeur ou une directrice, assisté d'un Conseil pédagogique et de la vie étudiante et d'un Conseil scientifique et de la recherche/création. Le Conseil d'administration comprend 18 membres, dont des représentants de l'État, de la Ville de Besançon, de Grand Besançon Métropole, des représentants des personnels, des étudiants et une personnalité

qualifiée.

Les missions du directeur ou de la directrice s'inscrivent dans ce cadre institutionnel et statutaire. La direction doit assurer la conduite opérationnelle de l'établissement, la préparation et l'exécution des décisions du Conseil d'administration, la préparation des budgets, l'ordonnancement des dépenses et recettes, le pilotage des ressources humaines, l'animation des instances, la conduite du projet d'établissement ainsi que la représentation de l'école auprès de ses partenaires. La direction assure également l'entretien du bâtiment, l'hygiène et la sécurité, le développement des ressources et la qualité du dialogue avec les parties prenantes du territoire, comme à l'échelle nationale.

Données principales de fonctionnement

En 2024, les dépenses de fonctionnement de l'ISBA se sont élevées à 2 452K€ et les dépenses d'investissement à 101K€ amortissements compris. Les contributions des personnes membres de l'établissement sont de respectivement 1 473K€ pour la Ville de Besançon, 350K€ pour l'Etat et 210K€ pour Grand Besançon Métropole. La Ville de Besançon met également à disposition gratuitement les locaux tout en assurant certaines prestations annexes, notamment en matière d'espaces verts et de soutien informatique. L'Etat apporte 52k€ en subventions complémentaires.

En termes de compétences humaines pédagogiques et administratives, l'ISBA rassemble aujourd'hui une équipe de 37 personnes (36 équivalents temps plein), dont 23 dédiés à la pédagogie, 4 personnels techniques, ainsi qu'une équipe administrative de 10 personnes. S'y ajoutent des assistants d'enseignement pour les cours publics, des modèles, des intervenants ponctuels et des volontaires en service civique.

Identité et spécificités de l'ISBA

L'ISBA occupe une place singulière dans le paysage des écoles supérieures d'art par son histoire, son architecture, son ancrage territorial et la porosité qu'il entretient entre art et design graphique. L'établissement se caractérise par une pédagogie fondée sur l'expérimentation, les ateliers, les workshops, la transversalité, la relation entre théorie et pratique, ainsi que par une forte articulation entre formation, recherche/création, action culturelle et professionnalisation.

Le bâtiment, conçu spécifiquement pour accueillir une école d'art, constitue un cadre d'apprentissage particulièrement favorable, avec des espaces de travail et de monstration nombreux. L'inscription sur le campus de la Bouloie renforce par ailleurs les possibilités d'interaction avec les autres acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'école bénéficie également d'un environnement culturel riche à l'échelle de Besançon, du Grand Besançon et de la région Bourgogne-Franche-Comté. Elle participe à la vie artistique et culturelle du territoire et développe des liens avec les institutions, festivals, structures de création, associations et acteurs socio-économiques.

Enjeux actuels de l'établissement

L'obtention de l'accréditation pour cinq ans, l'adhésion de Grand Besançon Métropole à sa gouvernance et l'association de l'école à l'Établissement public expérimental Université Marie et Louis Pasteur depuis janvier 2025 ouvrent une séquence nouvelle pour le positionnement de l'établissement. La future direction devra inscrire l'école dans cette dynamique, en consolidant son identité propre tout en développant des coopérations nouvelles avec l'écosystème universitaire, scientifique, culturel et économique du territoire.

Parallèlement, l'école a engagé en 2024 une réflexion approfondie sur l'évolution de son offre pédagogique, dans la perspective d'une expérimentation d'un nouveau format d'enseignement à compter de la rentrée 2025-2026. Cette évolution vise à renforcer la progressivité des apprentissages, la lisibilité des parcours et l'articulation entre acquisition des fondamentaux, pédagogie de projet, transversalité et accompagnement vers l'autonomie. Elle repose sur une organisation renouvelée des enseignements, structurée autour d'outils, de modules, de plateaux et de formats annexes, afin de mieux articuler temps d'initiation, approfondissements, pratiques collectives, recherche et préparation aux diplômes.

L'établissement engage également une nouvelle étape dans la structuration de sa recherche. Celle-ci se réorganise autour de l'unité de recherche Sols-sous-sols, dont l'ambition est de mieux articuler les pratiques de recherche-création de l'école avec les grands enjeux contemporains et avec les laboratoires de l'Université Marie et Louis Pasteur. En prenant appui sur les figures fédératrices des sols et des sous-sols, ce projet entend renforcer la lisibilité, la cohérence et l'actualité de la recherche de l'ISBA, à partir de problématiques liées aux mémoires, aux formes d'exploitation et aux écologies situées, dans un dialogue étroit avec le territoire, le campus et les partenaires scientifiques.

Enfin, l'établissement est confronté à des enjeux importants de soutenabilité financière, de diversification des

ressources, d'organisation du travail, de qualité de vie au travail et de sécurisation de ses perspectives. Cette nécessaire sécurisation du modèle économique de l'école s'articule également avec une problématique bâtiminaire impérative de réhabilitation, en application des réglementations en matière d'accessibilité et de performance énergétique (Agenda Ad'AP et « Décret Tertiaire »).

Missions / conditions d'exercice :

Orientations stratégiques attendues

Les personnes publiques membres de l'EPCC attendent de la future direction un projet d'établissement capable de consolider l'identité de l'ISBA, de renforcer son attractivité et d'accompagner une nouvelle étape de son développement.

Le projet devra affirmer une ambition pédagogique claire, en confortant les cursus DNA et DNSEP en art et en design graphique, en accompagnant la mise en œuvre du nouveau format pédagogique et en veillant à la cohérence des parcours, à la transversalité et à l'accompagnement des étudiantes et des étudiants.

La future direction devra également structurer une politique de recherche renouvelée, renforcer les liens avec les universités et partenaires scientifiques et inscrire davantage la recherche dans le projet global de l'établissement afin d'en faire un levier de qualité académique et de visibilité.

L'internationalisation devra constituer un axe fort du projet, à travers le développement des mobilités, des partenariats et de projets de coopération européens et internationaux. La professionnalisation et l'insertion professionnelle devront également être renforcées, notamment par le développement des liens avec les réseaux professionnels, les structures culturelles, les entreprises et les collectivités.

L'inscription de l'ISBA dans l'Université Marie et Louis Pasteur représentera un enjeu majeur. La future direction devra y défendre la singularité de l'école tout en développant des coopérations utiles avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'établissement devra également poursuivre et consolider son ancrage territorial, en renforçant ses collaborations avec les acteurs culturels, artistiques et institutionnels du territoire, notamment dans le cadre du réseau Seize Mille et de l'association Le Cartel réunissant les cinq écoles d'art publiques de Bourgogne-Franche-Comté.

Dans un contexte de transformation pédagogique et institutionnelle, la future direction devra garantir une gouvernance claire, fédératrice et attentive à la qualité du dialogue interne, à la qualité de vie au travail et à l'accompagnement des évolutions de l'établissement.

Enfin, une attention particulière devra être portée aux équilibres financiers de l'école, à la maîtrise des dépenses et à la diversification des ressources, notamment à travers les partenariats, les appels à projets et les coopérations nationales et internationales. Un diagnostic stratégique réalisé en 2026 à la demande de Grand Besançon Métropole viendra appuyer la future direction dans la mise en œuvre de ces orientations.

Profils recherchés :

Les candidates et les candidats devront justifier d'une solide expérience dans le champ de l'enseignement supérieur artistique et culturel, de la direction d'établissement ou de la conduite de projets complexes. Une connaissance du fonctionnement des écoles supérieures d'art, de leur environnement, des processus d'accréditation, des partenariats académiques, du domaine des arts visuels et des enjeux de recherche sera attendue.

Le poste requiert des compétences managériales confirmées, une aptitude à fédérer des équipes pluridisciplinaires, une capacité à conduire le changement, un sens du dialogue et de la représentation institutionnelle, ainsi qu'une réelle maîtrise des enjeux budgétaires, juridiques et administratifs propres à un EPCC. Il requiert également une forte sensibilité à la création contemporaine, à la pédagogie, à la recherche et aux enjeux de professionnalisation des étudiants.

Une aptitude à évoluer dans un environnement partenarial complexe, à travailler avec les collectivités publiques, l'État, l'université et les réseaux professionnels, ainsi qu'une capacité à développer des partenariats et à rechercher des financements, seront indispensables. Une bonne maîtrise de l'anglais est souhaitée ; la connaissance d'autres langues sera appréciée.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0381878130

Informations complémentaires :

Conditions générales du recrutement

Le directeur ou la directrice est recruté pour un mandat de cinq ans, renouvelable par périodes de trois ans, dans les conditions fixées par les statuts de l'EPCC et par les dispositions applicables aux établissements

publics de coopération culturelle.

Lieu de travail

ISBA 12, rue Denis Papin – 25000 Besançon

Candidatures

Curriculum vitae et lettre de motivation détaillée à adresser au plus tard le 18 juin minuit à M. le Président du conseil d'administration de l'ISBA, aux adresses mails suivantes : nathalie.gentilhomme@isba.besancon.fr; renaud.serraz@isba.besancon.fr

Les candidates et les candidats présélectionnés seront auditionnés semaine 27.

Les candidates et les candidats sélectionnés au terme de cette première audition seront invités à présenter un projet d'orientations pédagogiques, artistiques, scientifiques et culturelles pour l'établissement, dans un format de 10 pages maximum, au plus tard le 23 août minuit.

Ce document devra faire apparaître de façon claire :

- leur vision stratégique pour l'établissement à moyen terme ;
- leurs priorités pédagogiques, scientifiques, artistiques et culturelles ;
- leur méthode de mise en œuvre, de gouvernance, de management et d'évaluation ;
- leur approche des coopérations territoriales, universitaires, nationales et internationales ;
- leur stratégie en matière de professionnalisation, d'insertion professionnelle et d'attractivité;
- leur analyse des conditions de soutenabilité financière et organisationnelle de l'établissement.

Le jury auditionnera les candidates et les candidats ayant remis un projet semaine 37.

La nomination du directeur ou de la directrice interviendra à l'issue de la procédure, selon les modalités prévues par les statuts de l'établissement.

Prise de poste souhaitée semaine 40.

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o025260504000753-directrice-directeur-institut-superieur-beaux-arts-besancon>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.